

[Compte De Démo](#)[Compte Réel](#)[🏠](#) > [Education](#) > [Glossaire](#) > [Définition Comité consultatif de la réglementation bancaire et financière](#)

Comité consultatif de la réglementation bancaire et financière

Le comité consultatif de la réglementation bancaire et financière a été créé, le 1er août 2003, par la loi de sécurité financière (en remplacement du Comité de la réglementation bancaire et financière). Le comité consultatif de la réglementation bancaire et financière est chargé de donner un avis sur tous les projets de textes à portée générale dans le domaine bancaire, financier et des assurances, avant qu'ils ne soient définitivement adoptés. L'activité de réglementation bancaire et financière est désormais exercée par le Ministre de l'économie, qui procède par voie d'arrêté, sur l'avis du Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière.

Plus d'information sur le même thème

- > [Comité consultatif du secteur financier](#)
- > [Réglementation bancaire](#)
- > [CECEI](#)
- > [CESB](#)
- > [Comité européen du risque systémique](#)
- > [Comité des Régions](#)
- > [Comité Economique et Social](#)
- > [Parlement Européen](#)
- > [Hu Jintao](#)



Arnaud Jeulin

— Responsable de la publication, Trader

Après un diplôme d'ingénieur, Arnaud a commencé une carrière de développeur. Il a travaillé avec des traders et des services de back office pour mettre en place des prototypes et des outils de trading. Il a ensuite créé sa propre entreprise en 2003.

Il a été responsable du webmarketing pour la Banque en ligne Suisse Synthesis, depuis rachetée par Saxo Bank. Il a aussi fait des audits pour différents brokers et participé à plusieurs salons professionnels pour les courtiers à Londres, Paris et Chypre.

Depuis 19 ans Arnaud a approfondi sa connaissance des brokers et des marchés, il utilise son expérience pour améliorer Mafaf afin d'éviter d'orienter les visiteurs vers des brokers malhonnêtes ou des stratégies de trading dangereuses.

Vous pouvez le joindre via les réseaux sociaux suivants ou par email :



✓ Glossaire

A B C D E F G H I J K L M

N O P Q R S T U V W Y Z

☰ Autres définitions

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| ☰ Faute | ☰ Arbitragiste |
| ☰ Taxe Tobin | ☰ ROA |
| ☰ Titres super subordonnés | ☰ Automate bancaire |
| ☰ Jouissance | ☰ Structured products |
| ☰ Dette hybride | ☰ Autorités bancaires |
| ☰ Immunisation | ☰ A l'avancement |
| ☰ Real estate portfolio | ☰ Avance Banque de France |
| ☰ ABE Clearing Company | ☰ Abus de majorité |

- | | |
|--|---|
|  Règlement Livraison de Titres |  Avance sur marchandises |
|  Accord de reescompte |  Achat |
|  RELIT |  Back-Office titres |
|  Activités non bancaires |  Actif courant |
|  Rentabilité des actifs nets |  Bancable |
|  AFGF |  Actif net comptable corrigé |
|  Résidence principale |  Banque à domicile |

2003 - 2022 © Mataf - 19 years at your service - version 22.03.01.us.na.2900.

Right now we are 1746 traders on Mataf.

A propos - français

 **Avertissement sur les Risques:** Les CFD sont des instruments complexes et présentent un risque élevé de perte rapide en capital en raison de l'effet de levier. **68%-89%** des comptes de clients de détail perdent de l'argent lors de la négociation de CFD. Vous devez vous assurer que vous comprenez comment les CFD fonctionnent et que vous pouvez vous permettre de prendre le risque élevé de perdre votre argent.